

« Une constante dégradation de l'état des droits fondamentaux en Guinée », les avocats du FNDC interpellent l'ONU et la CPI

écrit par GuineePolitique© | 26 juillet 2022



Politique/Droits de l'Homme

Dans une correspondance adressée à Madame le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme **Michelle BACHELET** du Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et à Monsieur le Procureur de la Cour Pénale Internationale **M. Karim A. A. Khan**, les avocats conseils du FNDC dénoncent une situation alarmante des droits humains en Guinée, une instrumentalisation de la justice pour intimider les acteurs de la société civile et des partis politiques, des arrestations arbitraires de membres du FNDC et une confiscation des droits et libertés des citoyens en Guinée.

A deux jours de la date des prochaines manifestations pacifiques et citoyennes du FNDC projetées le 28 juillet 2022 dans le grand Conakry et le 04 août 2022 sur tout le territoire national, les avocats redoutent des répressions

contre les manifestants.

Maître William BOURDON et Maître Vincent BRENGARTH sollicitent l'intervention de Madame le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Michelle BACHELET.

Nous vous proposons le courrier des avocats conseils
